



**DON DANS LE CADRE DE  
L'IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE  
EN 2022**

(75% du montant de votre don sont déductibles de votre Impôt sur la Fortune Immobilière, dans la limite de 50 000 € )

Don de.....euros

Effectué  par chèque

par virement

Titulaire du compte : Fondation Cœur et Recherche

IBAN : FR97 3000 2004 8300 0043 1295 P27

BIC : CRLYFRPP

Titre :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal :

par email

par courrier

Vous pouvez aussi faire un don en ligne : <https://www.coeur-recherche.fr/agir-ensemble-ifr3d1f>

Sauf mention expresse de votre part, l'affectation de vos dons se fait en fonction des besoins des projets sélectionnés par la Fondation.

Si vous désirez soutenir l'un de nos programmes spécifiques, merci de nous l'indiquer.

En cas d'excédent, la Fondation sera libre d'affecter votre don vers un autre projet de recherche.

*Pour toute question, vous pouvez contacter Elisabeth Riboud par téléphone ou par email [elisabeth.riboud@coeur-recherche.fr](mailto:elisabeth.riboud@coeur-recherche.fr)*